

FINANCE CLIMACT

*Panorama des nouveaux outils de
financement durable des principales
banques françaises*

Livable

28/04/2023



SOMMAIRE

DE LA PRÉSENTATION

01. Rappel de la démarche globale

02. Benchmark

03. Synthèse globale

04. Synthèse par offre

05. Grands enseignements



01. RAPPEL DE LA **DÉMARCHE GLOBALE**



PANORAMA DES NOUVEAUX OUTILS DE FINANCEMENT DURABLE

PRESENTATION DU PROJET

GreenFlex porte le programme INVEEST, partenaire du programme Finance ClimAct



Le projet Finance ClimAct a pour objectif de contribuer à la mise en œuvre de la SNBC de la France et du plan d'action Finance Durable de l'UE en fournissant des outils, des méthodes et des connaissances nouvelles auprès des 3 cibles :

- 1 – **Epargnants** : faciliter les décisions de placements des épargnants sur la base d'objectifs environnementaux,
- 2 – **Banques** : prendre en compte le changement climatique dans le pilotage du secteur financier et sa supervision,
- 3 – **Industriels** : favoriser l'investissement dans l'efficacité énergétique et l'économie bas-carbone, promu par la Stratégie Nationale Bas-Carbone et le Pacte vert européen.

Le consortium



PANORAMA DES NOUVEAUX OUTILS DE FINANCEMENT DURABLE

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Objectifs

- Identifier **les différents types d'offres et produits verts** proposés par les principales banques françaises à destination de clients entreprises de tous secteurs
- Analyser comment ces banques prennent en compte le **financement des projets d'efficacité énergétique** et de faible émission de carbone
- Comprendre les **mécanismes d'attribution et de suivi des financements verts** et comment les banques ont adapté leurs offres de financement à ce type de projets
- Identifier les **besoins de financement de projet d'EE et bas-carbone peu couverts** pour atteindre les objectifs de la SNBC

PANORAMA DES NOUVEAUX OUTILS DE FINANCEMENT DURABLE

DÉMARCHE DE L'ÉTUDE

1

IDENTIFICATION DES ACTEURS BANCAIRES

Identification des grands acteurs bancaires français

CONSTRUCTION DE LA GRILLE D'ANALYSE

Identification des critères principaux d'analyse des offres de financements verts

CONSTRUCTION DU GUIDE D'ENTRETIEN

Définition d'un questionnaire sur la base des différents critères des offres

2

ANALYSE DOCUMENTAIRE

*Recherches approfondies sur les rapports DPEF, TCFD et sites internet des différents acteurs bancaires, communiqués de presse etc.**

3

CONSULTATIONS COMPLÉMENTAIRES DE CERTAINES BANQUES

Réalisation d'entretiens qualitatifs avec certaines banques pour compléter l'analyse documentaire et mieux comprendre les offres proposées

4

PANORAMA DES OFFRES VERTES DE FINANCEMENT DURABLE

Benchmark détaillé des offres sous format Excel

Rapport de synthèse

GRILLE D'ANALYSE

LES 6 GRANDS GROUPES BANCAIRES FRANÇAIS SUIVANTS ONT FAIT L'OBJET DE CETTE ÉTUDE



CRITERES D'ANALYSE DES OFFRES

1. **Définition de l'offre** : description de l'offre, montant, date de lancement, taux, durée, type de structure bénéficiaire, nombre de bénéficiaires/montant des bénéficiaires à date, modalités de versement et bonification.
2. **Thématiques ciblées** : RSE / environnement / social et sociétal, performance énergétique..., Nombre de critères observés / indicateurs à atteindre, si applicable : organismes ou projets éligibles
3. **Garanties apportées par le produit** : Audit par un tiers et reporting

02. **BENCHMARK**



1. BENCHMARK DES OFFRES SOUS FORMAT EXCEL

GROUPE		BNP PARIBAS					
BANQUES		BNP Paribas					
OFFRES : - PRETS - OBLIGATIONS		*Change to green*: Prime Energie	Financement énérgier renouvelable	Prêt à impact positif <i>Sustainable Impact Linked Loan</i>	Solution sur mesure pour Puma	Obligations liées aux ODD (<i>Sustainable Linked Bonds</i>)	Obligations vertes <i>Green Bonds</i>
	Description de l'offre	Financement transition énergétique PMEETI La Banque Commerciale en France (BCEF) propose des solutions pour accompagner l'ensemble des clients entreprises dans la transition énergétique et écologique. Une offre globale de solutions, construite avec les autres métiers du Groupe (Arval et BNP Paribas Leasing Solutions) et le partenaire Économie D'Énergie.	Financement destiné aux énergies renouvelables	Avec un SLL, le taux d'intérêt payé par l'emprunteur dépend de l'atteinte d'objectifs liés au développement durable, et notamment au climat: les taux sont réduits si l'entreprise atteint ses objectifs et augmentent si ce n'est pas le cas. Ces crédits servent ainsi d'incitation à améliorer la performance de développement durable sur la durée du financement.	Structure de financement innovante qui propose des incitations financières aux fournisseurs de PUMA afin qu'ils améliorent leurs standards environnementaux, sanitaires, sécuritaires et sociaux.	ENEL (groupe énergétique italien) a souscrit à une obligation dont la rémunération est adossée à un objectif précis en matière de développement durable.	Le Groupe a structuré ses propres obligations vertes. L'objectif: contribuer à financer des projets de lutte contre le dérèglement climatique, dans le domaine des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique, du recyclage...
	Montant	Accompagnement à l'attention de primes et subventions couplé à des offres de financement personnalisées	Montants personnalisés	Jusqu'à plusieurs milliards d'euros		1,5 milliard de dollars à 5 ans	

Lien vers le benchmark



Feuille de calcul
Microsoft Excel

03. SYNTHÈSE **GLOBALE**



SYNTHÈSE GLOBALE

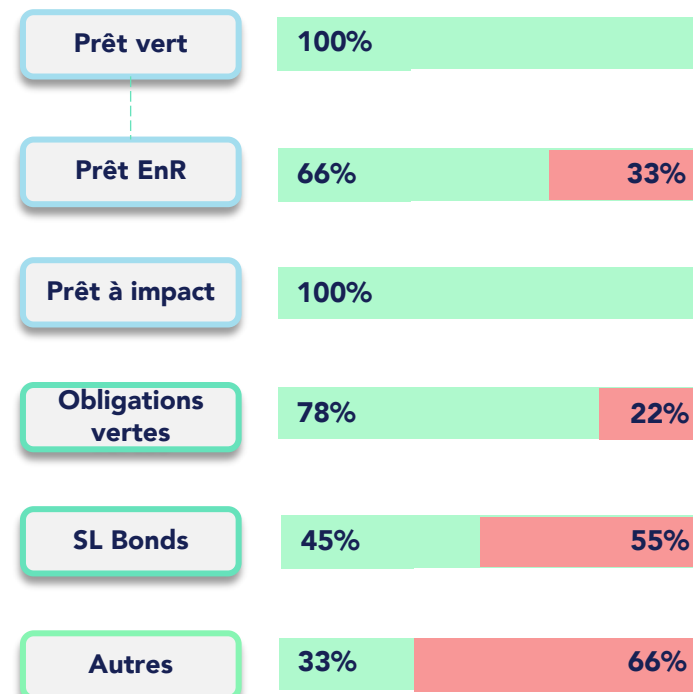
5 GRANDES OFFRES DE PRÊTS ET OBLIGATIONS

A RETENIR

- ✓ Globalement, le benchmark met en exergue **des offres de financement verts – liées à des projets ou critères environnementaux - de plus en plus fournies**. Les entretiens avec les banques laissent voir **un intérêt croissant vers un déploiement d'offres vertes, notamment en 2023**.
5 offres de financement se détachent : les prêts verts, dont font partie les prêts énergies renouvelables, les prêts à impact, les obligations vertes et les obligations liées au développement durable.
- ✓ **La souscription à ces offres permet de répondre à de nouveaux enjeux** : le financement de projets liés à de nouvelles réglementations et plans de relance (NextGenEU...), la réponse aux demandes croissantes des investisseurs et clients, la déclinaison de la stratégie RSE, le suivi de la performance « extra-financière » etc...
- ✓ Les **prêts verts et à impact** sont désormais proposés par tous les acteurs bancaires. Les offres **d'obligations vertes** sont également très présentes parmi les banques. Les offres **d'obligations liées au développement durable** (Sustainability-Linked Bonds) sont encore peu développées mais sont en forte croissance.
- ✓ Certaines **offres complémentaires et spécifiques** sont proposées, telles les **green notes, asset-backed products ou financements sur mesure** pour répondre à des besoins spécifiques de clients.
- ✓ **Accompagner les entreprises à travers le suivi de critères opposables** permet d'assurer un suivi et d'éviter toute pratique **d'écoblanchiment (greenwashing)**. Ces critères font partie prenante des financements indexés (à impact) ou peuvent intégrer des financements fléchés sous forme de bonification du taux. Cependant, l'offre des banques reste hétérogène en terme de critères et suivi de ces critères.
- ✓ Par ailleurs, des **cadres référentiels externes optionnels** ont été construits par l'ICMA et la LMA (Green Bond Principles etc.). Les banques s'en inspirent et développent leurs propres référentiels internes, qui permettent d'évaluer l'ambition et la transparence d'une obligation spécifique. Cependant, ces cadres ne sont pas consolidés et/ou harmonisés.
- ✓ Certaines banques mettent en place des **formations spécifiques** aux enjeux extra-financiers pour leurs équipes, enjeu clé dans la transition écologique des banques.

% DES BANQUES PROPOSANT LES OFFRES

% proposent l'offre % ne proposent pas l'offre



SYNTHÈSE GLOBALE

TABLEAU COMPARATIF DES OFFRES DE FINANCEMENT DURABLE

	 BNP PARIBAS	 	     	 Crédit Mutuel ARKEA	 SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		
Prêt vert	 Des prêts verts « au cas par cas »	 	 Prêts « Choisir »	    			
Prêt EnR	 Financement énergies renouvelables	  + certaines caisses régionales	 Prêt choisir les énergies renouvelables	     Financement transition environnementale et climatique			
Prêt à impact	 Prêt à impact positif	 SLL  SLL	 Prêt « choisir son impact »	  Prêt à impact	 Crédit à impact	 Prêt « PACT »	
Obligations vertes					  		
SL Bonds				    			



04. SYNTHÈSE **PAR OFFRE DE FINANCEMENT**



OFFRES DE FINANCEMENT

SYNTHESE – PRÊTS VERTS (*GREEN LOANS*)

A RETENIR

- Les **prêts verts, ou *green loans***, sont des **prêts fléchés vers le financement de projets liés à l'environnement**, et particulièrement l'impact climatique. Les thématiques récurrentes des prêts sont en priorité la rénovation énergétique, la mobilité verte et les énergies renouvelables. Viennent ensuite les équipements peu énergivores, les transitions d'activité ou encore le contrôle de la pollution. Les prêts verts sont généralement proposés à des taux classiques.
- **Toutes les grandes banques proposent un prêt vert** dans leurs offres de financement, dans un contexte d'évolutions réglementaires en cours ou à venir, afin de crédibiliser leurs démarches environnementales ou encore afin de renforcer les communications envers leurs parties prenantes internes et externes. De nombreux acteurs ont présenté des offres de prêts vert ces dernières années (2021-2022).
- En effet, **la réglementation a un grand rôle dans le développement de ce type d'offre** : lors d'une étude Greenflex sur les parties prenantes pour une grande banque française en 2021, près de la moitié des clients interviewés mentionnaient les évolutions et contraintes réglementaires autour de la performance énergétique comme motivation pour souscrire à ce type de prêt. Les banques courent en effet un risque de sanction financière, de réputation et d'injonction de mise en conformité.
- **L'offre sur le marché reste hétérogène** et les critères parfois peu précis ou peu exigeants :
 - Certains prêts exigent une éligibilité aux activités de la taxonomie européenne, un signe positif dans la lutte contre le greenwashing
 - BPCE propose une garantie par BPI France - il existe par ailleurs des garanties de la Ville de Paris - cependant ces garanties sont difficilement obtenues
 - La possibilité de bonification du taux reste rare et les critères restent peu précis
- Plusieurs banques prévoient une **évolution de leurs offres de prêts verts en 2023**, avec des critères plus exigeants.
- **Il existe un cadre de référence pour les prêts verts. Les évolutions des lignes directrices de la Loan Market Association (LMA), à travers la publication des Green Loan Principles (2018)**, donnent ce cadre sur :
 - L'affectation des fonds au développement d'un projet vert
 - La définition d'un processus d'évaluation et de sélection des projets verts
 - La traçabilité/transparence dans le cadre de la mise à disposition des fonds
 - Le suivi du projet : affectation des fonds, projets développés, montants mobilisés, résultats



OFFRES DE FINANCEMENT

SYNTHESE – PRETS ENERGIES RENOUVELABLES ET AUTRES

A RETENIR

- **Les prêts énergies renouvelables (EnR)** sont des **prêts verts spécifiquement dédiés au développement des activités des énergies renouvelables** : production ou stockage pour des projets éoliens, solaires, d'hydroélectricité, biomasse, hydrogène, power-to-gas etc.
- Ces prêts sont souvent **proposés séparément** car la **demande est forte** et ses caractéristiques spécifiques, **dans un contexte réglementaire propice**.
- De même que les prêts verts, l'offre sur le marché reste **hétérogène** et les critères parfois peu précis ou exigeants.

OFFRES DE FINANCEMENT

SYNTHESE – PRÊTS À IMPACT (*SUSTAINABILITY-LINKED LOANS*)

A RETENIR

- Les **prêts à impact**, ou *sustainability-linked loans*, sont des **offres de financement classiques** mais « adossés », ou « indexés » à des **critères ESG ou performances extra-financières**. **Le taux est indexé au respect de ces critères par l'entreprise, et peut permettre à l'entreprise de gagner plusieurs points de base sur le taux de départ**. C'est un crédit qui ne vise pas forcément un investissement vert, ce qui complète l'offre de prêts verts, notamment pour les activités non considérées comme durables mais qui souhaitent améliorer leur performance.
- De même que les prêts verts, **l'offre prêt à impact est devenue un standard pour les banques, qui le proposent toutes**.
- L'enjeu principal relevé lors de l'analyse tient à la **définition des indicateurs extra-financiers**. Afin que la démarche soit opposable, précise, et que son impact soit mesurable, le choix des indicateurs se fonde souvent sur des **référentiels reconnus** (*Sustainability-Linked Loans Principles* par exemple). Un des critères les plus retrouvés est la décarbonation de l'activité. Le nombre d'indicateurs est cependant parfois limité et ces indicateurs ne couvrent pas toujours l'ensemble des différents enjeux environnementaux et sociétaux.

Les « *Sustainability-Linked Loans Principles* » définissent un cadre permettant à tous les acteurs du marché de comprendre clairement les caractéristiques d'un prêt à impact positif, basé sur des principes directeurs comme la cohérence de la démarche de l'emprunteur par rapport à sa stratégie RSE.



- Le **suivi des objectifs** par une **agence extra-financière externe (Vigeo Eiris, Ethifinance par exemple)** est **proposé par de nombreuses banques** car il permet une analyse objective de la performance ESG de l'entreprise. Cette approche extérieure, couplée d'une **comparaison sectorielle**, peut représenter un **outil de pilotage des objectifs extra-financiers** pour les clients accompagnés, au-delà du projet financé.
- Dans ce cadre, les équipes Client reçoivent des formations spécifiques aux enjeux extra-financiers des entreprises, enjeu clé dans la transition des banques.
- Les banques proposent parfois la possibilité de reverser une partie de la **bonification à une association**, ce qui intéresse particulièrement les clients qui revendiquent un « ADN » social et/ou environnemental.

OFFRES DE FINANCEMENT

SYNTHESE – OBLIGATIONS VERTES (*GREEN BONDS*)

A RETENIR

- **Les obligations vertes, ou *green bonds*, sont des emprunts émis sur le marché par des entreprises, des agences ou des états, originés par des banques, dans le but de leur permettre de financer leurs projets environnementaux.** Les projets financés varient : énergies renouvelables, efficacité énergétique, recyclage, gestion et prévention de la pollution, gestion des déchets, mobilités vertes, gestion de l'eau, économie circulaire, agriculture etc.
- Contrairement aux obligations classiques, l'émission d'obligations vertes implique un **reporting détaillé annuel** pour s'assurer de l'affectation des fonds levés au profit d'investissements pour l'environnement. Toutes les banques de cette analyse produisent ce reporting.
- **La majorité des acteurs bancaires proposent des obligations vertes. Elle sont néanmoins proposées par la banque d'investissement au niveau du groupe et non des filiales.**
- Les banques s'appuient sur un **cadre référentiel externe**, comme les **Green Bonds Principles** (ICMA), qui garantissent la crédibilité et transparence des obligations sélectionnées. Elle développent par ailleurs souvent leur propre **référentiel interne** qui guide l'émission, la sélection de projets et les reporting associés.
- Depuis 2015 et la signature des accords de Paris, le marché augmente en moyenne de 60% par an. D'après Bloomberg, les nouvelles émissions d'obligations vertes dans le monde ont atteint 440 milliards d'euros en 2021, avec une prévision pour 2022 de 600 milliards. En terme d'affectation des fonds, plus des deux tiers seraient portés au secteur de l'énergie et du bâtiment.
- L'évolution de la réglementation, avec des règles de plus en plus strictes, pourraient limiter la poursuite de la croissance des dernières années de ces offres qui se voient souvent accusées de greenwashing.



OFFRES DE FINANCEMENT

SYNTHESE – *SUSTAINABILITY LINKED BONDS*

A RETENIR

- Les obligations liées au développement durable, ou *sustainability-linked bonds*, sont des **emprunts émis sur le marché par des entreprises, des agences ou des états, « originés » par des banques, dont les caractéristiques varient selon que l'émetteur atteint ou non des objectifs en matière de développement durable / RSE**. L'émetteur s'engage à atteindre certains objectifs de durabilité détaillés à moyen et long terme (par exemple un objectif de décarbonation). Des KPIs mesurent les progrès réalisés et sont inclus dans la structure de l'obligation. Si l'émetteur ne respecte pas ses engagements, les coupons seront plus élevés.
- Les *Sustainability-Linked Bonds* sont encore peu développées, seules certaines banques les proposent (BNP, SG, CA (dont CACIB), Natixis).
- Comme le prêt à impact, l'enjeu principal tient à la **définition des indicateurs extra-financiers**. Afin que la démarche soit opposable, précise, et que son impact soit mesurable, le choix des indicateurs se fonde souvent sur des **référentiels reconnus** (*Sustainability-Linked Bonds Principles*). Le nombre d'indicateurs est cependant parfois limité et ne couvrent pas les différents enjeux environnementaux et sociétaux.
- Comme les obligations vertes, l'émission de *Sustainability-Linked Bonds* implique un rapport externe indépendant afin d'évaluer les performances réalisées.



OFFRES DE FINANCEMENT

SYNTHESES : AUTRES OFFRES SPECIFIQUES MOINS RÉPANDUES

AUTRES PRETS

- Solution sur mesure Puma : incitations fournisseurs - **BNP PARIBAS**
- Garanties et lettres de crédit vertes – **Société Générale**
- Activités de couverture de risque et produits de financement – **Société Générale**
- Financement de créances – **Société Générale**
- Asset-backed products – **Société Générale**
- Financement d'équipement – **Société Générale**
- Solutions de mobilité durable – **Société Générale + Crédit Coopératif**

AUTRES PRODUITS OBLIGATAIRES

- EMTN Vert : Euro Medium Term Note, instrument de dette entre obligation et billet de trésorerie - **La Banque Postale**
- Green Notes : émission de dette pour projets verts – **Crédit Agricole**
- ABCP Verts : papiers commerciaux adossés des actifs verts : émission verte pour refinancer des créances commerciales contribuant à la transition environnementale - **Crédit Agricole**

05. CONCLUSION



GRANDS ENSEIGNEMENTS

1

Les banques françaises répondent-elles aux besoins de financement (efficacité énergétique notamment) ?

- Toutes les banques françaises proposent des **prêts verts, à impact et obligations vertes**, avec des offres de plus en plus fournies chaque année.
- Dans le contexte des besoins de financement de projets d'efficacité énergétique et de faible émission de carbone, les banques françaises proposent presque toutes – lorsque les thématiques des prêts sont précisées - des prêts verts de **rénovation énergétique** et de **mobilité verte** (habitat et transports sont les deux plus grands secteurs consommateurs d'énergie en France). Le financement des **énergies renouvelables** est par ailleurs fortement retrouvé.
- Un des critères de suivi souvent retrouvé dans les prêts à impact est la **décarbonation** de l'activité de l'entreprise.
- Les obligations vertes financent en grande partie le **bâtiment et l'énergie**.
- Les financements les moins couverts sont la **gestion de l'eau, le contrôle de la pollution, les infrastructures vertes et les transitions d'activité**.

2

Comment les banques répondent-elles à ces besoins ?

- Les mécanismes d'attribution et de suivi des financements verts sont très **hétérogènes**.
- En terme d'**attribution**, les prêts verts sont des prêts fléchés, donc liés au projet de financement, et les prêts à impact sont des prêts indexés, dépendant de critères de suivi.
- Parmi ces prêts, le **suivi** varie beaucoup. Il existe un **besoin de structuration et d'harmonisation des offres et garanties** de financement verts, afin d'éviter tout risque d'éco-blanchiment (greenwashing).
- Le développement de **cadres référentiels externes** plus contraignants permettrait d'harmoniser les méthodologies (notamment le projet de European Green Bonds Standard en développement).

3

Obstacles rencontrés

- Le **manque de données publiées** limite la comparaison des offres en terme de volume. Par ailleurs, le détail des offres est parfois peu précis, et le reporting associé peu fourni quantitativement.

4

Pistes de réflexion

- L'utilisation du **terme « impact » dans prêt à impact** peut porter à confusion : ici, il s'agit du lien avec la performance ESG d'une entreprise, alors que dans le domaine de la finance à impact, la notion d'impact se réfère plutôt aux externalités positives d'une entreprise (comprenant les notions d'intentionnalité, d'additionnalité et de mesure d'impact).

GLOSSAIRE ET EXPLICATIONS DES TERMES EMPLOYÉS

Offres bancaires principales

- **Prêt vert (*green loan*)** : prêt classique fléché vers le financement de projets liés à l'environnement, et particulièrement l'impact climatique.
- **Prêt à impact (*Sustainability-linked loan*)** : prêt classique « adossé » ou « indexé » à des critères ESG ou performances extra-financières. Le taux est indexé au respect de ces critères par l'entreprise, et peut permettre à l'entreprise de gagner plusieurs points de base sur le taux de départ (bonification du taux). C'est un crédit qui ne vise pas forcément un investissement vert, ce qui complète l'offre de prêts verts.
- **Obligation verte (*Green bond*)** : emprunts émis sur le marché par les entreprises auprès de banques, dans le but de leur permettre de financer leurs projets environnementaux.
- ***Sustainability-linked bonds*** : emprunts émis sur le marché par les entreprises auprès de banques, dont les caractéristiques varient selon que l'émetteur atteint ou non des objectifs en matière de développement durable / RSE. L'émetteur s'engage à atteindre certains objectifs de durabilité détaillés à moyen et long terme (par exemple un objectif de décarbonation). Si l'émetteur ne respecte pas ses engagements, les coupons seront plus élevés.

Référentiels

- **Green Loan Principles** : Développés par la LMA et la LSTA, ensemble de lignes directrices volontaires qui fournissent un cadre permettant de préciser dans quelles circonstances un prêt peut être considéré comme « vert ».
- **Sustainability-Linked Loans Principles** : Développés par la LMA et la LSTA, ensemble de lignes directrices volontaires qui fournissent un cadre permettant de préciser dans quelles circonstances un prêt peut être considéré comme « à impact ».
- **Green bonds Principles** : Développés par l'ICMA, lignes directrices volontaires qui prônent la transparence et favorisent l'intégrité dans le marché des obligations vertes en clarifiant l'approche pour l'émission d'une obligation verte.
- **Sustainability-Linked Bonds Principles** : Développés par l'ICMA, ensemble de lignes directrices volontaires indiquant les meilleures pratiques pour que les instruments financiers favorisent l'intégrité dans le développement du marché des obligations liées au développement durable, en clarifiant l'approche pour l'émission d'une obligation liée au développement durable.

Offres bancaires secondaires

- **Garanties et lettres de crédit vertes** : instruments de financement du commerce pour lesquels le projet ou le produit sous-jacent couvert a un impact positif évident sur l'environnement.
- **Activités de couverture de risque** : stratégie d'investisseurs dans le but de minimiser leur exposition au risque. ex: achat d'un contrat d'assurance, d'une garantie, d'un produit dérivé ou encore d'un actif au comportement décorrélé des actifs en portefeuilles.
- **Asset-backed products** : type d'investissement financier qui est garanti par un pool d'actifs sous-jacents, généralement ceux qui génèrent un flux de trésorerie à partir de la dette, tels que des prêts, des baux, des soldes de cartes de crédit ou des créances. Il prend la forme d'une obligation ou d'un billet, versant un revenu à un taux fixe pendant une durée déterminée, jusqu'à l'échéance.
- **Green Notes** : émission de dette pour des projets verts.
- **ABCP Verts** : papiers commerciaux adossés des actifs verts : émission verte pour refinancer des créances commerciales contribuant à la transition environnementale.
- **Euro Medium Term Note** : instrument de dette entre obligation et billet de trésorerie.